DLP 12-11-79195338

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE
(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
62, Avenue Nationale, La Neuvillette, B.P. 1154, 51056 Reims Cedex, Tél. 09.06.43 - 09.27.46

ABONNEMENT ANNUEL
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE-ARDENNE - Directeur-Gérant P. JOURNET - N° du papier de presse 529 AD.

BULLETIN N° 30 - 9 Novembre 1979 Abonnement annuel : 60 F.

GRANDE CULTURE

Jaunissement des orges d'hiver et des escourgeons

Il est fréquemment constaté des jaunissements de cultures; jaunissements de pieds épars ou jaunissement par zones ou même intéressant des pièces entières.

Il ne s'agit pas d'attaques de jaunisse parasitaire.

Le jaunissement de pieds isolés peut être dû à des attaques d'oscinie, en particulier pour les premières céréales semées. La feuille centrale cède lorsqu'on exerce une légère traction et une larve jaunâtre de 3 à 4 mm se remarque à la base. Il n'y a pas de moyens de lutte à ce stade; les dommages sont d'ailleurs terminés. Les cultures les plus atteintes, éclaircies de 10 à 20 %, peuvent facilement compenser la disparition de ces pieds.

Un jaunissement de pieds isolés, à développement d'ailleurs rachitique, est parfois observé. Il s'agit vraisemblablement de grains n'ayant pas eu une énergie végétative suffisante ou fissurés et endommagés par le traitement de semences.

Le jaunissement par zones ou intéressant même des pièces entières est la conséquence :

- soit d'un terrage profond (semences à parfois plus de 5 cms de profondeur, les socs du semoir fonçant sur un sol "veule").

- soit le fait d'une mauvaise structure du sol (sols labourés par le sec, "arrachés" et très motteux).

- soit le plus souvent de la présence d'un horizon de pailles non décomposées limitant l'accroissement racinaire et monopolisant l'azote disponible. La moisson tardive, la sécheresse estivale et aussi des semailles plus précoces qu'à l'habitude, ont été des facteurs peu favorables à la dégradation de ces pailles.

Si des attaques d'oïdium sont remarqués sur les cultures les plus hâtives et donc les plus développées, elles n'ont pas jusqu'à présent d'incidence sérieuse sur la végétation.

Il est déconseillé d'apporter actuellement une fumure azotée sur les cultures à aspect déficient; cet apport pouvant très sérieusement les sensibiliser aux froids hivernaux.

Le Chef de la Circonscription
phytosanitaire CHAMPAGNE-ARDENNE,
J. DELATTRE

P12.86

CLIMATOLOGIE ARBORICOLE - Septembre 1978 à Septembre 1979 :

Septembre 1978 : Largement ensoleillé du 12 au 25. Faibles pluies en début et fin de mois. Précipitations abondantes dans la nuit du 5 au 6 et en fin de mois en certains secteurs. Baisses des températures du 17 au 20. Gelées de très courte durée en quelques secteurs.

Octobre : Pluviométrie exceptionnellement réduite - déficit de près de 40 mm par rapport à la moyenne - Les températures sont normales pour la saison avec une pointe le 14 avec 23°. Dans la 2ème quinzaine celles-ci chutent; les moyennes journalières devenant alors inférieures à 10°. Les brouillards sont fréquents, persistants, épais; 14 jours dans le mois.

Novembre : Pluies très largement déficitaires. Baisse des températures moyennes, refroidissement en fin de mois , -7°4 le 30 et chute de neige (2 jours). Fréquence des brouillards élevée (16 jours).

Décembre : Après un début de mois froid, les températures deviennent plus clémentes, puis une nouvelle période froide se manifeste du 17 au 23. Le 31 un refroidissement brutal et très important provoque un écart de 22° dans la journée. Les pluies du 30 et 31 se transforment en un immense verglas épais et généralisé. La pluviométrie est excédentaire (le double de la moyenne mensuelle).

Janvier 1979 : Temps très froid du 1er au 9 puis du 14 au 19. Les températures maximales sont nettement inférieures à 0°, -7° le 16 janvier. Les chutes de neige sont faibles inexistantes en certains secteurs; les dégâts par gel sur emblavures d'automne sont très graves et importants.

Février : Après l'adoucissement de la première décade, les températures maximales sont de nouveau inférieures à 0° du 15 au 19.

Les précipitations sont fréquentes pendant la première moitié du mois. Dès le 14, celles-ci deviennent neigeuses, faibles. Il ne pleut pas pendant la dernière décade.

Mars : Les temps s'adoucit, les seuls refroidissements sont enregistrés le 5-6; le 20 et le 24. Les jours sans précipitations sont exceptionnels; excédant de 56 mm la normale. L'insolation mensuelle est très basse.

Avril : Les températures maximales sont généralement basses excepté du 9 au 15. La moyenne mensuelle est inférieure à la normale. Journées très fraiches les 5, 17 et 28. Les pluies se produisent en début de mois jusqu'au 6 avec neige le 3 et 4. Il pleut tous les jours à partir du 20. Pluviométrie le double de la normale.

Mai : Début de mois assez frais; hausse très nette des températures du 14 au 16 ainsi qu'en fin de mois où la température est estivale.

Les précipitations sont faibles, assez fréquentes et passagèrement pluvio-neigeuses. L'insolation est déficitaire.

Juin Températures élevées en début du mois. Les minimas sont rarement en dessous de 10°. Les pluies sont faibles, souvent sous forme d'averses, la pluviométrie est déficitaire. Insolation déficitaire, les journées étant souvent très nuageuses.

La grêle en début et vers le milieu du mois entraîne quelques dégâts sur arbres fruitiers.

Juillet : Exception faite de la période chaude du 25 au 30, les températures moyennes sont en général inférieures à la normale. Pluies très faibles, mais à caractère orageux et abondantes dans certains secteurs dans la journée du 12.

Août : Temps généralement très nuageux; deux périodes chaudes, l'une dans la première décade et la seconde en fin de mois, elles ne sont cependant pas supérieures à 30°. Les précipitations sont généralement faibles, exception faite des 17 et 24; pluviométrie mensuelle en léger déficit.

Septembre : Les températures sont régulièrement en baisse chaque jour, en particulier pour les minimas, les 17-22 et 25. Légères remontées des températures dans la dernière semaine. Les jours de pluies sont peu nombreux, faibles à l'exception des 10 et 20. Nombreux jours de brouillard (10), parfois très dense en fin de mois.

/...

DLP 12-11-79195340

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE
(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
62, Avenue Nationale, La Neuvillette, B.P. 1154, 51056 Reims Cedex, Tél. 09.06.43 - 09.27.46

ABONNEMENT ANNUEL
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

ABONNEMENT AU BULLETIN TECHNIQUE DES AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Nous vous rappelons qu'à partir du 1er janvier 1980, l'abonnement au bulletin technique des Stations d'Avertissements Agricoles ne comprendra plus le service de la Revue "PHYTOMA-DEFENSE DES CULTURES".

Vous trouverez au-verso les modalités et tarifs de l'abonnement à la Revue "PHYTOMA - DEFENSE DES CULTURES", ainsi que les avantages que la Direction de cette revue accorde pour 1980 aux anciens abonnés de la Station d'Avertissements.

Les tarifs pour l'année 1980 sont fixés ainsi :

- Abonnement pour une série de bulletins .... 60 F.
- Abonnement pour neuf séries de bulletins (à une même adresse ou à plusieurs adresses) .... 60 F. x 9
- Abonnement pour dix séries de bulletins (à une même adresse ou à plusieurs adresses) .... 50 F. x 10
- Abonnement au delà de 10 séries de bulletins (à une même adresse ou à plusieurs adresses) .... 50 F. x (nombre)
- Abonnement pour une série des bulletins de chacune de nos Stations .... 50 F. x n

Modalités de Réglement

Pour éviter des retards ou d'éventuelles erreurs, il doit être effectué dès maintenant en adressant au SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX - B.P. 1154 - 51056 REIMS-CEDEX

- Les chèques postaux (3 volets) et les chèques bancaires rédigés à lordre de :

M. le Régisseur de Recettes de la D.D.A. de la Marne

Prière de bien préciser :

- vos noms, prénom, adresse (lieu-dit ou quartier, code postal)
- dans la partie correspondance, la référence "ABONNEMENT AVERTISSEMENTS AGRICOLES"

EDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE : Ardennes, Aube, Haute-Marne, Marne.

REABONNEZ-VOUS SANS ATTENDRE ....
Ne tenez pas compte de cette note si vous êtes abonné par une autre personne.

P287

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE-ARDENNE - Directeur-Gérant P. JOURNET - N° du papier de presse 529 AD.

ABONNEMENT A "PHYTOMA - DEFENSE DES CULTURES"

Le fait d'être abonné aux Avertissements agricoles vous a valu jusqu'à ce jour, de recevoir gratuitement du Ministère de l'Agriculture, un certain nombre de documents phytosanitaires, et, en particulier, le service des dix numéros annuels de la revue "Phytoma-Défense des cultures".

A partir du 1er janvier 1980, vous ne recevrez celle-ci qu'à la condition de souscrire personnellement un abonnement.

En effet, la règlementation de la Commission paritaire des publications et agences de presse ne réserve les avantages fiscaux et les tarifs postaux réduits qu'aux publications dont le service n'est pas systématiquement assuré à des lecteurs qui n'ont pas "manifesté explicitement leur volonté de recevoir ces publications ou de s'en voir maintenir le service".

En plein accord avec le Service de la Protection des Végétaux, nous avons toutefois décidé que tous les abonnés aux Avertissements bénéficieraient d'un tarif très réduit en 1980 s'ils renouvelaient leur abonnement avant la fin de cette année.

Le prix normal de l'abonnement est fixé pour 1980 à 85,00 F. Si vous vous abonnez avant le 30 novembre 1979, vous bénéficierez du prix exceptionnel de 45,00 F. A partir du 1er décembre et jusqu'au 31 décembre 1979, un prix de faveur, de 60,00 F. vous sera consenti.

Nous pensons que vous êtes suffisamment attaché à cette revue pour ne pas vouloir vous en priver. Dans sa nouvelle présentation, elle complète utilement la documentation fournie par votre Station d'avertissements agricoles. Ses mises au point objectives sur tous les problèmes phytosanitaires, ses actualités, ses informations très variées, ses conseils constituent pour vous un indispensable outil de travail dans le domaine si complexe de la protection des cultures.

Dix minutes consacrées à la lecture d'un article sérieux vous permettront peut-être d'éviter d'importantes pertes de récoltes. Disposer à tout instant d'une bonne revue (désintéressée car l'Association RURALIA qui l'édite est une association à but non lucratif), c'est en quelque sorte contracter une assurance contre les ennemis et les maladies des cultures. Une assurance avantageuse.

BULLETIN d'ABONNEMENT
à retourner à l'éditeur de
"PHYTOMA - Défense des cultures" - 24, rue Danielle Casanova - 75002 PARIS

Désirant profiter de l'avantage qui m'est offert par le Service de la Protection des Végétaux, je souscris pour un an (1.1.80 pour 10 numéros) un abonnement à la revue PHYTOMA - Défense des cultures.
Je verse ce jour (avant le 1.12.79) la somme de 45 F. par chèque bancaire, par C.C.P., par mandat à l'ordre de : LE CARROUSEL, 26 rue Danielle-Casanova 75002 PARIS

Nom :   Prénom :

Activités essentielles :

Adresse complète :

TEMPERATURES MOYENNES DES POSTES ARBORICOLES
Septembre 1978 à Septembre 1979

	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv. 1979	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.
ESTREBAY -08	12,94	10,43	3,29	2,35	-3,73	0,35	4,27	7,40	11,01	15,01	15,66	15,00	12,91
RETHEL - 08	13,33	10,75	4,81	3,57	-3,13	1,81	5,98	8,65	12,42	16,32	17,13	16,30	14,35
SUZANNE - 08	12,95							7,29	11,76	15,78	15,84	15,37	14,51
REIMS - 51	13,43	10,36	4,81	4,11	-3,27	1,53	5,90	8,65	12,36	16,03	17,12	16,60	14,55
VILLIERS-le-SEC - 52	12,83	9,25	3,99	3,52	-2,32	2,25	5,49	7,28	11,39	15,76	16,33	15,15	13,90

PLUVIOMETRIE MENSUELLE en mm des POSTES METEOROLOGIQUES ARBORICOLES
Octobre 1978 à Septembre 1979

	Oct.	Nov.	Déc.	Janv. 1979	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Total
ESTREBAY -08	9,6	8,0	100,8	19,9	44,6	127,6	72,2	55,5	97,8	9,7	87,9	22,6	656,2
RETHEL - 08	12,8	10,4	78,8	39,5	46,7	99,3	45,8	59,8	35,7	10,6	63,2	36,8	539,4
SUZANNE -08							68,1	74,9	47,0	29,5	77,0	33,4	
REIMS - 51	6,1	8,2	35,6	21,8	52,4	87,7	76,7	32,3	27,9	29,4	34,0	39,1	451,2
VILLIERS-le-SEC 52	29,1	15,4	120,2	4,5	129,4	132,4	91,1	118,3	135,8	42,1	140,5	26,8	985,6

72 88